

## **Séjour de la Santé : Transposition dans le secteur privé dès Maintenant !!!**

La mobilisation et la grève du 16 juin 2020 ont permis d'obtenir l'engagement du gouvernement sur la transposition du Séjour pour tous les salariés non médicaux du secteur privé (non lucratif et lucratif) des établissements hospitaliers et des EHPAD.

Cet engagement confirmé dans un courrier du 10 juillet par le Ministre de la Santé est soumis à la signature d'accords dans les Branches concernées.

Pour FO Action Sociale ce recul du gouvernement est un point d'appui pour poursuivre et amplifier le rapport de force et ainsi obtenir notre dû !!!

**FO Action Sociale continue de revendiquer 300 euros net pour tous, mais, exige :**

- **La finalisation dans la CCNT51 d'un accord octroyant l'intégralité des 183 euros net avec les mêmes modalités et le même calendrier d'application que celui prévu dans la fonction Publique !!!**

- **L'ouverture de négociations pour la transposition de ces accords à tous les salariés du social, médico-social, de l'aide à domicile et de l'insertion.**

Les milliards octroyés aux banques et aux actionnaires doivent revenir en priorité aux salariés.

FO Action Sociale refuse le chantage des Fédérations patronales de conditionner la transposition du Séjour dans tout le secteur privé, au versement du financement par les pouvoirs publics !!!

Elle appelle les salariés et ses syndicats à réunir des Assemblées Générales pour définir les cahiers de revendications et prendre toute initiative pour développer la mobilisation.

Public, Privé, du secteur social, médico-social, de l'aide à Domicile et de l'Insertion, même combat !

**Ensemble, pour l'obtention de nos revendications sur l'augmentation générale des salaires.**

Fait à Paris le 18 septembre 2020